

N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-DE-RESTIGOUCHE
COMTÉ DE BONAVENTURE

15 NOVEMBRE 2021

Le conseil de la municipalité de Saint-André-de-Restigouche siège en séance ordinaire devant public à l'école no :1 endroit habituel à 19h00 ce 15e jour de novembre 2021, les membres du conseil et les officiers municipaux présents sont :

Conseillers : Roch Gohier	Patrick Charest
Tammy Arsenault	
Edgard Boilard	Stéphane Benoit

Maire : Doris Deschênes

Directrice générale et greffière-trésorière : Johannie Tremblay

Adjointe-Administrative : Karine Dubé

La présidente de l'assemblée vérifie le quorum et déclare la session ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal
3. Adoption des dépenses encourues du mois d'octobre 2021
4. Trésorerie
5. Correspondance
6. Toutes recommandations des contribuables par écrit
7. Résolution pour effets bancaires
8. Résolution pour visa affaires
9. Baux 2022
10. Taux pour eau
11. Adoption de la mise à jour du plan municipal de sécurité civile
12. Projet de résolution Projet TECQ 2019-2023
13. Paiement de facture FeneTech #254981 et #252894 (tecq 2019-2023)
14. Soumission épinglettes
15. Soumission affiches SPL (sentier pédestre local)
16. Renouvellement de l'adhésion FQM 2022
17. Paiement prêt Route des Belvédères
18. Budget 2022 (séance de travail)
19. Déclaration des intérêts pécuniaires
20. Points divers :
 - a) suivi de dossier (Belvédère)
 - b) sécurité public : panneaux de signalisation
 - c) loisirs : comité des loisirs douche etc
 - d) service de proximité (subvention aide salariale)
 - e) Activité de Noël
 - f) Rapport audit TIC solution infomédia
 - g) Médiation
19. Période de questions
20. Levée de l'assemblée

175-2021

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Rock Gohier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE l'ordre du jour proposé soit adopté tel que présenté avec mention que « points divers » demeurent ouvert.

176-2021

ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL

Sur proposition de Rock Gohier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le procès-verbal suivant soit approuvé



N° de résolution
ou annotation

- Séance ordinaire du 4 octobre 2021

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES COMPTES

Le conseil prend acte de la liste des chèques émis du 1^{er} octobre 2021 au 31 octobre 2021 visant le paiement des dépenses incompressibles selon le règlement # 03-2007 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et approuve globalement :

- le bordereau CP-11-21 (compte payé) totalisant une somme de 15 844,14\$
- le bordereau SAL-11-21 (salaire payé) totalisant une somme de 11 173,78\$

Il est proposé par Patrick Charest et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

d'autoriser le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation et politique de variation budgétaire selon le règlement # 03-2007 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et qui apparaissent dans le bordereau CAP-11-21 (compte à payer) totalisant une somme de 9 181,08\$.

• B.M. Auto Parts	27.05	#1179
• Bouffard Sanitaire inc.	862.09	#1180
• Les entreprises J.M Arsenaul Bonaventure	93.32	#1181
• Doris Deschenes	22.68	#1182
• Distribution Jacques Cartier	44.21	#1183
• Garage Restigouche	88.53	#1184
• Garvex Inc	117.85	#1185
• Gratien Lebrun et fils	357.57	#1186
• Landry Gerald	643.86	#1187
• Magasin Coop	12.60	#1188
• Martial Charest	761.63	#1189
• M. R. C. Avignon	2113.58	#1190
• Municipalité St-Alphonse Let	587.51	#1191
• Municipalité Saint-Alexis	1 500.00	#1192
• Municipalité de pointe-à-la-croix	1 117.00	#1193
• Wolters Kluwer	831.60	#1194

TRÉSORIE

Que le rapport de trésorerie du 1 janvier au 31 octobre 2021 a été déposé et présenté.

CORRESPONDANCE

178-2021

RENOUVELLEMENT DE COMMANDITAIRE / SECTEUR PASTORAL

Il est proposé par Tammy Arsenault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'octroyer un montant de 125\$ pour le renouvellement de commanditaire pour le feuillet paroissial 2022 du secteur pastoral d'Avignon.

ÉTÉ DES ARTISTES \ RÉSERVATION DE SALLE

179-2021

Il est proposé par Patrick Charest et résolu à l'unanimité des conseillers présents :
Que la salle soit prêtée à madame Sylvie Gallant pour le spectacle de la chanteuse-humoriste Denise Guénette qui aura lieu le dimanche 21 novembre prochain.

180-2021

DEMANDE D'APPUI \ CERCLES DE FERMÈRES DU QUÉBEC

Il est proposé par Stéphane Benoît et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité, par le biais d'une lettre, appuie la demande d'aide financière du cercle de fermières auprès de la MRC D'Avignon.



181-2021

N° de résolution
ou annotation

182-2021

PROLONGATION POUR REMBOURSEMENT MAGASIN COOP

Stéphane Benoit se retire de la décision

Il est proposé par Tammy Arsenault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le remboursement de 3000\$ dû pour novembre 2021 soit reporté pour novembre 2022 et ce, sans intérêts.

TOUTES RECOMMANDATIONS DES CONTRIBUABLES PAR ÉCRIT

RÉSOLUTION POUR EFFETS BANCAIRES

Considérant qu'il y aura un changement de directrice générale greffière-trésorière à compter du 1 janvier 2022

Il est proposé par Patrick Charest et résolue à l'unanimité des conseillers présents :

que la maire et la greffière-trésorière soient les représentantes de la municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la caisse. Ces représentants exerceront tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la municipalité et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité :

- émettre, accepter, endosser, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative;
- demander l'ouverture par la caisse de tout folio utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité;
- signer tout document ou toute convention utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité.

La greffière-trésorière exercera seule les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité

- faire tout dépôt, y compris le dépôt de tout effet négociable;
- concilier tout compte relatif aux opérations de la municipalité.

Tous les autres pouvoirs des représentants devront être exercés de la façon suivante :

Sous la signature de deux d'entre elles;

Doris Deschênes
Karine Dubé
Johannie Tremblay

183-2021

RÉSOLUTION POUR VISA AFFAIRES

Il est proposé par Tammy Arsenault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la carte Visa Affaires de la municipalité soit demandée au nom de Karine Dubé directrice générale et annulée celle au nom de Johannie Tremblay à compter du 1^{er} janvier 2022.

184-2021

BAUX 2022

Il est proposé par Stéphane Benoit et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que les baux pour 2022 reste au même taux que 2021, soit 50\$ par mois.

185-2021

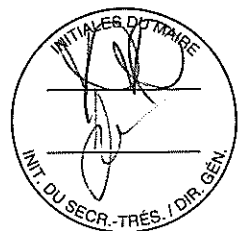
TAUX POUR EAU

Il est proposé par Tammy Arsenault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le 161 principale et que le 157 principale soient desservie et que le taux pour l'eau est le même soit 20\$ par mois et les mêmes conditions que 2021.

186-2021

MISE À JOUR DU PLAN MUNICIPAL DE SÉCURITÉ CIVILE



N° de résolution
ou annotation

Il est proposé par Stéphane Benoit et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter la mise à jour avec correctif apporté à la page 14 « Calendrier de réalisation » qui doit être mis à jour.

Qu'il y aura une autre mise à jour en janvier 2021, du au changement de personne ressource.

PROJET DE RÉSOLUTION PROJET TECQ 2019-2023

187-2021

Il est proposé par Rock Gohier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

Que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés, et mandataires et toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version no 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Que la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Que la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version no 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

188-2021

PAIEMENT DE FACTURE FENETECH #254981 ET #252894 (TECQ 2019-2023)

Considérant que les factures #254981 et #252894 font partie du projet TECQ 2019-2023;

Considérant qu'un remboursement est à venir;

Il est proposé par Edgard Boilard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité paie la facture #254981 au montant de 3 431,05\$ avec taxes et la facture #252894 au montant de 68 465,21\$ avec taxes à même le surplus accumulé.

189-2021

SOUSSION ÉPINGLETES

Il est proposé par Tammy Arsenault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

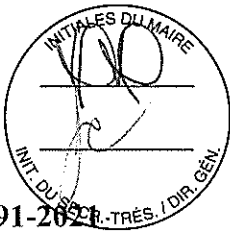
Que la municipalité commande des épinglettes avec l'insigne de la municipalité de Saint-André-de-Restigouche à l'imprimerie PICABOO GRAPHIK pour un montant de 1 019.82\$ incluant taxes, selon l'estimé reçu.

190-2021

SOUSSION AFFICHES SPL / SENTIER PÉDESTRE LOCAL

Il est proposé par Stéphane Benoit et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité commande 100 panneaux S.P.L avec le logo de la municipalité à 6,75\$ / l'unité pour un montant total de 675,00 \$ avant taxes, selon l'estimé reçu.



191-2021

N° de résolution
ou annotation

192-2021

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION FQM 2022

Il est proposé par Rock Gohier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :
Que la municipalité renouvellera l'adhésion de la FQM au montant de
1 165,57\$ avec taxes.

PAIEMENT PRÊT ROUTE DES BELVÉDÈRES

Il est proposé par Edgard Boilard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité paie 1% des redevances éoliens, 2 327,42\$ attaché aux fonds de vitalisation et 5 001,50\$ pour le prêt du 1 décembre 2021.

BUDGET 2022

Il est convenu qu'une séance de travail aura lieu le 14 décembre pour le budget 2022

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Que la directrice générale a remis le formulaire à tous les membres du conseil, les informant qu'il est de leur responsabilité de le compléter.

A) SUIVI DE DOSSIER (BELVEDERE)

Que la directrice générale a informé les conseillers qu'il y aura des panneaux de chacune des directions à 1 km avant l'arrivée au belvédère.

B) SECURITE PUBLIQUE : PANNEAUX DE SIGNALISATION

Considérant qu'il manque d'indication dans les routes de la municipalité

Il est proposé par Rock Gohier et résolu à l'unanimité des conseillers présents
Que la municipalité commande les panneaux de signalisation de la compagnie Confian et que deux panneaux d'interdiction de stationnement soient ajoutés à la commande

C) LOISIRS : COMITE DES LOISIRS DOUCHE ETC

La directrice Générale a informé les conseillers de la problématique du comité des loisirs et qu'un chèque de 1000\$ a été remis à monsieur Bernard Doiron pour les rénovations dans la salle de bain du chalet sportif.

D) SERVICE DE PROXIMITE (SUBVENTION AIDE SALARIALE)

Stéphane Benoit se retire de la décision.

Il est proposé par Patrick Charest et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité débloque le dernier paiement pour l'aide salariale 2021.

E) ACTIVITÉ DE NOËL

Il est proposé par Rock Gohier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'accorder un budget de 600\$ pour l'achat et la préparation des cadeaux de Noël pour les enfants de la municipalité;

Qu'Élise Lacas Kelly est la personne responsable des achats, des préparatifs et de la livraison des cadeaux aux enfants et que les normes sanitaires demandées soient respectées.

F) RAPPORT AUDIT TIC SOLUTION INFOMÉDIA

Il est proposé par Tammy Arsenault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Qu'une soumission soit demandée chez La clé de sol à Amqui ainsi que chez Solution infomédia suite au rapport audit TIC fait par la firme Solution Infomédia.

G) MÉDIATION



N° de résolution
ou annotation

197-2021

La directrice générale a informé les conseillers que la médiation se poursuit avec monsieur Scott Irvine.

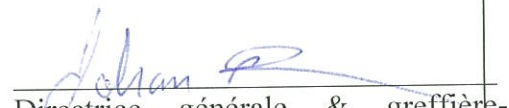
PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a eu aucune question

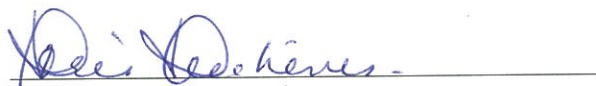
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour ayant été épuisé, la présidente déclare l'assemblée close.
La levée de l'assemblée est proposée par Edgard Boilard à 20h05.


Maire


Directrice générale & greffière-
trésorière

Je, Doris Deschênes, maire, atteste que « la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »


Doris Deschênes, maire